SOLESMES
Conseil municipal

Les entrepreneurs du hameau d'Amerval avaient une bascule publique qu'ils entretenaient eux-mêmes et qui était construite sur un terrain particulier.

Le propriétaire du terrain veut la faire enlever, le conseil municipal en profite pour décider de la transporter à Solesmes où on lui cherchera un emplacement (qui, à ce qu'il paraît, est tout trouvé) en face de chez M. Dosse Henri, « conseiller municipal et lébitant », rue de Selles.

Ceci ne contente pas M. Duez qui dit qu'à Solesmes il y a déjà une bascule publique et de nombreuses bascules particulières tandis qu'à Amerval il n'y en aura plus. M. le maire invoque que cette bascule placée à Solesmes, rapportera. Nous, nous disons : Cette bascule sera située dans le quartier où les bascules particulières peuvent (6 à moins de 100 mètres de distance), elle coûtera, et ce qu'elle rapportera sera au détriment de la bascule de la place du Béart.

En principe, une subvention est accordée à la société de tir pour couvrir les frais occasionnés par le tir gratuit auquel ont droit les jeunes gens qui sont sur le point de partir au régiment.

La commission des finances fixera la somme.

Un avis favorable est donné à la demande de la veuve J.-B. Petit, concernant le payement du prorata de la pension de son mari. M. Paul Lobry ayant demandé qui était cette personne, n'a pas reçu de réponse.

M. le maire déclare que le Préfet « force » le commune à augmenter les contributions de 4 centimes.

L'Hôtel-de-Ville le doit se payer et maintenant que les élections sont passées...

Dans le budget, est prévue une subvention de 200 francs pour la Société de secours mutuels.

Pour augmenter les ressources d'une dizaine de mille francs par an, le Conseil municipal décide de taxer les champagne et vins mousseux 30 centimes à la bouteille au lieu de 0,55 c., payé précédemment pour le 400 bouteilles.

Nous approuvons cette taxe, mais constatons que, si d'autres produits ne sont pas détaxés, c'est que l'argent est nécessaire et indispensable.

Sera-ce tout?

Avis favorable est donné au maintien dans leurs foyers des soldats Deschamps Placide, Hardelin Ireud et Décaux Victor, comme soutiens de famille, ainsi qu'à la demande de bourse du jeune Meurs qui désire compléter ses études.

M. le Maire propose de récompenser M. le Chef de musique du succès obtenu au concours du Havre en lui votant une gratification de 100 fr. — Adopté.

Dimanche 5 juin, à 7 heures, sortie de la compagnie des sapeurs-pompiers. Manœuvre des pompes.

De 10 heures à midi, payement des cotisation de la Société de secours mutuels.

A 4 heures, procession par les rues de l'Ecole, du Pontoneau, rue Haute, ruelles et rue de l'Abbaye.

Lundi 6 juin, solennité de l'Adoration, la Grand'Messe à 10 heures ; le soir à 8 heures, salut solennel chanté par la Jeunesse Catholique.)

SOLESMES. — Du 22 mai au 1er juin. — Naissances. — Payen Angèle, rue de l'Abbaye. — Lanslaux Marthe, rue de la Gaieté. — Remaux Noël, rue du Quesnoy.

Mariage. — Crépin Emile, pharmacien, et Devienne Marthe, sans profession.

Décès. — Chastain Placide, 55 ans, épouse de Benoit Hautcœur, rue du Quesnoy. — Blas Désirée, 27 ans, épouse de Jules Cartegnie, rue des Wareanes.

FOURMIES

FOURMIES. — Naissances du 27 avril au 1er juin — Furnémont Gustave. — Lengrand Reine. — Lefebvre Marie. — Bouret Marcelle.

Promesses de mariage. — Leubry Frédéric, 22 ans, camionneur, et Balsacle Marcelline, 24 ans, mécanicienne. — Bécart Félicien, 27 ans, fileur et Berteaux Juliette, 24 ans, couturière.

— Chevalier Vincent, 23 ans, abandonnier, et Dambrecine Marie, 20 ans, repasseuse.

Décès. — Yernaux Lamberine, 62 ans, veuve de Lamoret Auguste.

ANOR. — Le concours du 14 août. — Les adhésions commencent à affluer, et l'on peut dire que leur nombre dépasse les espérances du comité.

Les récompenses et primes sont relativement importantes et l'organisation très sérieuse ; ce sont là des facteurs qui assurent la réussite de cette solennité musicale.

MAUBEUGE
Douaniers attaqués par des Fraudeurs

Pendant la nuit de mercredi à jeudi, les préposés Percy et Dersin étaient en observation sur la route de Roisin, à deux cents mètres de la frontière, lorsqu'ils aperçurent se dirigeant de leur côté six hommes précédés d'un enfant porteur d'une lanterne.

Les hommes avaient des ballots de tabac.

Quand les fraudeurs virent qu'ils allaient être pris, ils jetèrent leurs charges et s'enfuirent ; mais ils revinrent bientôt et attaquèrent les douaniers à coups de gourdins.

Le préposé Percy eut l'os de la gauche enlevée et le front ouvert.

Se voyant en danger, les douaniers tirèrent plusieurs coups de revolver sur les fraudeurs, qui, cette fois, prirent la fuite pour ne plus revenir, emportant l'un d'entre eux, blessé grièvement, si l'on en juge par les larges traces de sang découvertes sur le chemin de leur retraite.

Les ballots de tabac abandonnés ont une valeur de plus de 1500 fr.

ÉTREUNGY. — Marché du 2 juin. — Beurre, le 1/2 kil., 1.10 à ..... — Œufs, les 20, 1.20 à .....

COLLECTIONNEURS ! Demandez à votre épicier le CHOCOLAT-LOUIT

Chaque tablette contient une chromo ou carte postale artistique avec note indiquant conditions d'échange.

Pour prospectus explicatifs à LOUIT Frères et Cie, BORDEAUX

Le mouvement gréviste
A ARMENTIÈRES

Dans la soirée de vendredi et dans la nuit 5 escadrons de cavalerie et 150 gendarmes viennent renforcer les troupes.

Samedi, à 5 h. du matin, toutes ces troupes sont sur pied. La cavalerie va et vient le long des routes suivies par les ouvriers qui viennent de la campagne.

Les travailleurs de Bois-Grenier arrivent en ville en groupe compact de 3 à 400 et se rendent tranquillement au travail. On n'entend pas un cri, pas une insulte sur leur passage.

Les rentrées

Dès le matin, la rentrée est complète aux tissages Louis Bouchez, Cardon, Charvet, Coigue, Decourchelle, Dufour et Bocquet, Dufour-Deren, Hurtrel, Jeanson, Longeville, Pouchain, Salmon.

Chez M. Dechert et chez M. Duisen chôme par ordre, les feux ne seront rallumés que lundi. Il en est de même chez MM. Alphonse Bouchez et Villars qui n'ouvriront leur usine que mardi.

Le chômage est encore complet chez Henri Dansette et Frémaux.

Des rentrées partielles ont lieu ; au vole! les chiffres :

Chez Rogeau aîné	140	sur 200
Dewappe	90	sur 190
Dufour-Lescornez	15	sur 80
Parent et Feinte	90	sur 190
Veuve Mehisu	48	sur 580
Achille Rogeau	45	sur 154
Watrelot	17	sur 80
Huyaut	37	sur 110

(Dans ce dernier tissage, le personnel était au complet l'après-midi).

J.-B. Rogeau, 40 sur 154. L'après-midi, presque tous sont rentrés dans cet établissement, et en tête le citoyen Vandamme, de la commission mixte.

A la sortie de midi un appel du Comité de la grève a été distribué, invitant les ouvriers à désertier l'usine, ce papier a été reçu partout avec dédain, et le manifestation qu'il réclamait n'a pas eu lieu.

Le Préfet à Armentières

M. Vincent, préfet du Nord, est arrivé à 11 h. 44 et s'est rendu au syndicat des fabricants.

A midi il a eu, sur la Grand'Place, un assez long entretien avec M. Feudot, commissaire spécial de Lille ; M. Labbé, directeur de l'Ecole professionnelle ; MM. Villars et Chas.

Pendant ce temps un groupe d'une centaine de grévistes a traversé la place à pas lents et les mains derrière le dos et est allé se poster en face de la mairie. A ce moment les dragons venaient relever leurs camarades postés sur la place, le groupe s'évanouit, malgré la présence du nommé Rivola qui s'était placé en face d'eux sur le perron de la mairie.

Sa présence passa presque inaperçue, son heure de popularité est passée.

Les travailleurs qui revienaient de l'usine, passent comme d'habitude sur la place, leur gamelle à la main.

L'ex-maire qui se trouve là pourrait renouveler le geste mémorable du 8 mai.

Les vrais ouvriers passent le tête haute, sans arrogance, mais fiers du devoir accompli. Les meneurs se promènent l'oreille basse, ils sentent que leurs peines sont perdues.

Pas d'incident à signaler dans l'après-midi, le travail est protégé, les ouvriers entrent à l'usine et en sortent comme les jours ordinaires.

L'affiche suivante

a été posée hier matin sur les murs d'Armentières.

Nous la reproduisons à titre documentaire.

Aux Ouvriers tisseurs

Quelques meneurs, encore assoiffés de la misère des ouvriers, ont fait déclarer pour des raisons plus ou moins politiques, la grève générale du Textile.

Ayant reçu le mot d'ordre de Lille, ils se coalisent aux exigences de gros politiciens embourgeoisés, vivant au détriment des ouvriers, se faisant des rentes et mangeant de gros poulets pendant que le peuple meurt de faim

Ouvriers !

Rappelez-vous qu'au mois d'octobre dernier, les tisseurs Lillois qui, aujourd'hui vous poussent, avec certaines mesures, à la grève, ont refusé de se solidariser avec vous.

Leur situation est certainement intéressante, mais vous avez été moins égoïstes qu'eux, vous avez fait votre possible pour leur venir en aide.

Pourquoi donc les suivre?

Ceux qui vous poussent au chômage maintenant, sont ceux-là mêmes qui, il y a deux mois, se sont fait les complices des patrons, en signant une clause qui permettait à ceux-ci de retirer purement et simplement les 6 0/0.

S'apercevant que maintenant les ouvriers leur retirent leur confiance, ils cherchent à se rattraper dans une misère commune, alors qu'ils n'ont aucune raison pour déclarer la grève.

En effet, voyez vous-mêmes leurs actes et jugez-les par leurs écrits.

Lisez ce passage d'une circulaire rédigée par eux et répandue à profusion dans les rues de notre ville au lendemain de l'accord de la commission mixte :

« Si les ouvriers de la bancleuse n'ont pas obtenu d'augmentation proportionnelle à la nôtre cette augmentation pourra être retirée, et les ouvriers pourront revenir à l'application du tarif de 1899, tel qu'il a été complété par la commission mixte et sans majoration sur les prix de façon. »

La bancleuse n'y avait rien obtenu, nous devrions, de par cette convention, revenir au tarif de 1899 sans majoration.

Maintenant, d'un autre côté les fabricants, d'après le procès-verbal de leur réunion, sont décidés d'établir le tarif définitif quand les esprits seront calmés et seront à l'abri de toute préoccupation politique.

Pendant cette période d'attente, rien ne sera changé et les 6 0/0 continueront à être payés !!

Pourquoi donc faire grève?

Travaillons donc aussi longtemps que l'augmentation sera maintenue, il sera temps plus tard de faire grève, si au nous les retire, ne faisons pas le jeu des politiciens.

La Commission de l'Union Ouvrière Syndicale.

A HOUPLINES

Le personnel a été au complet tout le jour aux usines Becquart et Turpin, Henri Becquart, Dutilleul.

Chez Bertrix, 75 rentrées sur 155.

Chez Duhot, 500 sur 700.

Chez Chas, 10 sur 157 le matin ; dans cette dernière usine on a chômé le soir.

Dès le matin un groupe d'environ 800 grévistes s'est posté en face de l'usine Duhot, encombrant la route. La gendarmerie les a dispersés et les ouvriers ont pu rentrer.

Réunion publique

A dix heures du matin, une réunion publique et corporative a eu lieu à la Maison du Peuple d'Houplines. 1,500 grévistes dont un millier d'Armentiérois y assistaient. Ils avaient projeté pour la sortie une manifestation et une promenade à Armentières. La troupe établit des barrages à la sortie, les grévistes ne purent passer que par paquets de dix et furent quelque peu dispersés.

Un groupe se reforma dans le rue d'Ypres et vint sur Armentières suivi par les dragons.

Sur la place Chanzy, ils rencontrèrent des cuirassiers. Se voyant cernés ils se dispersèrent dans toutes les directions.

Pendant cette promenade on n'entendit pas un chant, pas un cri, pas même une insulte à l'adresse de la troupe ou de la gendarmerie.

GAZETTE du NORD

On annonce la mort :

— A ARMENTIÈRES, de M. Albert Ryckwaert, maître plafonneur. M. Ryckwaert était membre de la Société philharmonique et faisait partie de la commission de cette société depuis de nombreuses années.

Bon, accueillant, serviable, M. Ryckwaert était une des figures les plus populaires d'Armentières ; aussi sera-t-il regretté de ses nombreux amis.

LA CONFIRMATION
Dans l'Arrondissement de Lille

Itinéraire de Monseigneur de Lydda

Dimanche 5 juin. — Processions.

Lundi 6. — Couvent du Sacré-Cœur. Saint-André.

Mardi 7. — Enfant-Jésus. La Madeleine. Coucher à Armentières.

Mercredi 8. — Saint-Maur. Saint-Cheries. Saint-Vaast. Saint Joseph. Sacré-Cœur.

Jeudi 9. — Institution Saint-Jude. Saint-Roch. Notre-Dame. Coucher à Haubourdin.

Vendredi 10. — Sagesse. Haubourdin. — Coucher à Seclin.

Samedi 11. — Seclin. Retour à Cambrai.

dans l'arrondissement d'Avesnes

ITINÉRAIRE de Monseigneur l'Archevêque

Mardi 7 juin. — Bachant, Pont-sur-Sambre, Damousies, Wattignies, Beaufort, Obrechies, Choisies.

Mercredi 8. — Solre-le-Château, Hestrud, Lez-Fontaine, Clairfayt, Epinois, Beaurieux.

Jeudi 9. — Liessies, Ramousies, Sémeries.

Vendredi 10. — Eppe-Sauvage, Baives et Moustiers, Wellers-en-Fagne.

Samedi 11. — Trélon, Glageon.

Dimanche 12. — Momignies.

Lundi 13. — Anor, Chain, séjour à Fourmies (Saint-Pierre).

Mardi 14. — Collège, Fourmies St-Pierre, Wignehies.

Mercredi 15. — Fourmies Notre-Dame, Féron, Rainsars.

Jeudi 16. — Etreungt, Floyon, La Réuillies.

Vendredi 17. — Prisches, Beaurepaire, Favril, Cartignies, Boulogne, Grand-Fayt, Petit-Fayt. (Séjour à Avesnes 17, 18 et 19).

Samedi 18. — Sainte-Thérèse, Dompierre, Marbaix, Saint-Hilaire, Semousies, Floursies, Douriers, Saint-Aubin.

Dimanche 19. — Sains-du-Nord, Beugnies, Dimont-Dimeshaux, Felleries, Sars-Poteries.

Lundi 20. — Avesnes, Avesnelles, Flamont. Retour à Cambrai.

ECHOS

NOS DÉPUTÉS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais, dans les scrutins de la séance de vendredi :

1° Sur la priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Paul Constans, ainsi conçu :

« La Chambre déclare qu'il est d'intérêt public de propager les livres d'histoire qui tiennent surtout compte des faits économiques instruisent nos enfants sur l'évolution des peuples, affirme, pour les membres de l'enseignement le droit intégral de l'exercice de leurs droits politiques, et passe à l'ordre du jour ».

Ont voté *pour* : MM. Basly, Delory, Defontaine, Lamendin, Selle.

Ont voté *contre* : MM. Adam, Barrois, Béharelle, Bersez, Bonte, Cardon, Cochlu, Dansette, Debève, Debièvre, Deleune, Delelis, Dron, Evrard Eliez, Grousseau, Guillain, Lemire, Lopez, Lozé, Mill, de Montalembert, Morel, Motte, Pasqual, Pilchon, Ribot, Rose, Taillandier, Vellée.

La Chambre a repoussé par 440 voix contre 66.

2° Sur l'ordre du jour de MM. Etienne et Ruau approuvant les déclarations du gouvernement.

Ont voté *pour* :

MM. Adam, Barrois, Béharelle, Bersez, Bonte, Cardon, Dansette, Debève, Debièvre, Defontaine, Deleune, Delelis, Dron, Evrard Eliez, Grousseau, Guillain, Lemire, Lopez, Lozé, Mill, de Montalembert, Morel, Motte, Pasqual, Pilchon, Ribot, Rose, Taillandier, Vellée.

A voté *contre* : M. Delory.

MM. Basly, Lamendin et Selle se sont abstenus.

La Chambre a voté l'ordre du jour par 468 voix contre 47.

M. Joonart, absent par congé, n'a pas pris part à ces votes.

SANS COMMENTAIRES

Par arrêté ministériel les lycées de garçons de Douai et Valenciennes recevront à dater du 1er janvier 1905 une subvention annuelle en vue de subvenir à l'insuffisance des recettes de leur externat.

La science faite est anonyme, la doctrine ne l'est jamais.

Otto-Lapruna

L'ivresse est une démence volontaire.

Sénèque.

LA FÊTE ARTISTIQUE DE LA FÉDÉRATION DES Musiques du Nord et du Pas-de-Calais

C'est aujourd'hui, dimanche 5 juin, qu'aura lieu, à Arras, le Congrès de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que la remise des récompenses aux vieux musiciens et la 1re fête fédérale de cette puissante organisation qui compte, à l'heure actuelle 505 sociétés groupant 24,857 musiciens. Le Congrès s'ouvrira à onze heures du matin, il promet d'être très brillant en raison des questions qui y seront traitées.

La remise des récompenses, sous la présidence de M. Théodore Dubois, directeur du Conservatoire de Paris, commandeur de la Légion d'Honneur, membre de l'Institut, délégué par M. le Ministre des Beaux-Arts, se fera à deux heures très précises du soir, dans la salle des Concerts, rue Ernestale.

C'est à quatre heures, dans l'enceinte de l'exposition (salle des concours), qu'aura lieu le première fête fédérale, qui sera une solennité musicale de haute importance. En effet, à sociétés, dont la valeur est indiscutable, y prendront part : ce sont, 1° La Grande Harmonie de Roubaix (127 exécutants), 2° l'Orphéon national des Crick-Sicks de Tourcoing (166 exécutants), la musique du 3e régiment du Génie (89 exécutants), 4° les Orphéonistes d'Arras (118 exécutants), soit en total 500 exécutants.

Nous sommes persuadés que cette fête fédérale réunira foule d'auditeurs, car de tous côtés des départements du Nord et du Pas-de-Calais on se fait fête d'y assister.

Disons en terminant que le palmarès porte à décerner 394 médailles à des musiciens comptant plus de trente ans de sociétariat non interrompus et 58t diplômes à ceux ayant plus de vingt ans de présence dans la même société, soit au total 975 récompenses.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 4 juin 1904

Présidence de M. Sée, vice-président

Entraves à la liberté du travail

Le fait s'est passé le 21 mars 1904, à la rentrée de 1 h., aux abords de l'usine Wibaux-Florin, à Roubaix ; il a déjà entraîné la comparution en correctionnelle d'une des coupables, Zoé Horlais, arrêtée séance tenante, et condamnée comme flagrant délit à 1 mois de prison.

Aujourd'hui, on jugé quatre grévistes impliquées dans la même affaire :

Marie Parout, femme Viart, 28 ans, tisserande à Roubaix; Fidéline Duthoit 22 ans, tisserande à Wattrelos ; Marie Vanderecken, femme Jacquemin, 22 ans, tisserande à Roubaix et Marie Lamon, femme Vandevoorde, 22 ans, tisserande à Roubaix.

De braves femmes qui avaient continué le travail. Flore Rigole femme Durieux, Clémence Salesse, Marie Lefebvre, Angèle Desmerchelier, ont été traitées par les courageuses grévistes de « fainéantes (sic), g...., chameaux, p... » et autres épithètes académiques, démontrant une éducation des plus raffinées.

Elles ont été menacées de reconduites et de coups si elles « continuaient à ouvrer ».

Zoé Horlais — celle qui a déjà été condamnée — a frappé brutalement deux des témoins.

Les trois premières prévenues recueillent 8 jours de prison avec sursis. Marie Lamon est acquittée.

Un apache socialiste à Armentières

Le dimanche 8 mai, Emile Delescloze, demeurant rue Mahieu, à Armentières, s'en allait au petit jour, coller les affiches de la Ligue Sociale et Patriotique.

A peine était-il sorti de chez lui, porteur de son échelle, qu'un groupe de socios, farouches partisans de la liberté individuelle, se jetèrent sur lui et voulurent lui arracher son échelle et ses affiches.

Ces braves, cinq ou six contre un homme embarrassé des objets dont il était porteur, le frappèrent, et Anatole Verbeist, 28 ans, zingueur quand il n'a rien de moins fatiguant à faire, lui porta un coup de couteau à l'œil. On peut craindre un moment que l'organe ne fut perdu, mais heureusement il n'en fut rien, et la blessure entraîna seulement huit jours d'incapacité de travail.

Comme tous les socios, Verbeist est poltron devant les juges ; il nie piteusement, contre toute évidence.

Le Président. — Vous persistez à nier? Je ne vous comprends pas, car le fait est établi par de nombreux témoignages.

Verbeist. — Ce n'est pas moi, c'est un autre.

Le Président. — Cependant, un des témoins vous a entendu dire : « Je viens de faire un coup, je suis connu ». Et vous vous êtes sauvé en Belgique.

Prison avec sursis à l'apache.

C'est évidemment moins que ne mérite la lâcheté de l'agression, le danger que pouvait présenter le coup, et la piteuse attitude de Verbeist.

A ce compte là, il trouvera des imitateurs aux prochaines élections.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Désiré-Joseph LECLERCQ

Président du Conseil de Fabrique de l'église de Fiers, Président et Fondateur de la Société de secours mutuels Saint-Nicolas, pieusement décédé à Fiers, le 3 juin 1904, dans sa soixante-troisième année, administré des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service mortuaires qui auront lieu le mardi 7 juin, à onze heures, en l'église de Fiers-Bourg, en présence, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Mairie, à dix heures trois quarts.

L'Obit du mois sera chanté dans ladite église, le lundi 4 juillet, à dix heures.

MM. les Marguilliers feront chanter un Obit le lundi 18 juillet, à dix heures.

Vous êtes priés d'assister à la Messe anniversaire qui sera célébrée, le lundi 6 juin, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame (Trieux), pour le repos de l'âme de

Madame veuve Urbain NORMAND

Née Marie DUPAIX

De la part de ses enfants, petits-enfants et de toute la famille.

5035

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 3 juin

Rufisque, V. ang. Cairnavon, 995, arachides, Debaecker.

du 4 juin

Liverpool, V. ang. Lestries, 737, div. Debaecker.

Newhaven, Rem. ang. Warrior.

Sorties du 3 juin

Port-Lannay, Sl. Notre-Dame-de-Lourdes, 58, phosphate, Leroy.

Blyth, V. suéd. Emmanuel, 1091, lège, Parisis.

Bilbao, V. ang. Forest, 972, lège, Leroy.

Marseille, V. Emma, 882, div. Hecquet.

du 6 juin

Hartlepool, V. norv. Bremen, 187, lège, Parisis.

Newport, Rem. ang. Warrior.

Newport, 4-m. ang. Garnet Hill, 3149, lège Morel.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » » .68 ... ; En pain n° 1 : 68 50; n° 6 : » » ; Cristal 1er jet : 24 50 à » » » ». 68» » » » à » » ».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 38 50 à 40 ...

Douai, le 4 juin 1904.

GRAINS (80 k.)		
Blé 1re qualité nouveau.	16,75 à	16,25
Blé 2e — —	15,25	15,70
Blé 3e — —	15...	.....
GRAINS (100 k.)		
Seigle nouveau	15...	15,25
Avoine nouvelle	13,50	14,25
Farines	27,...	28,...

Marché aux Veaux du 6 juin. — Entrée 87; vendus 65; sortie 22. Cours moyen : 1,35 le kilo vivant.

Cambrai, 4 juin.

Blés 80 kilos			
Blé M. n.	16... à	Seigle l'h.	12... à 12...
— roux	.....	Escaut l'h.	8... 9...
— sem. l'h.	15.50	Avoines.	12... 12.50
Farines 100 kilos			
Farine 1re q.	81... à	Son.	12... à .....
» 2e q.	80...		
Huiles 100 kil.			
Colz. nouv.	68... à	Lins de pays pour peinture	60... à .....
» ancr.	65...	Lins étr.	....
Œill. ext.	90... 110...	Cameline	....
Œill. fine	....	Graines l'hect.	
Colza	14.50 à	Lins	16... 17...
Œillette n.	22... 22.25	Cameline	9... 10...
Tourteaux (les 1000 k.)			
Colza pays	10...à 12 50	Lin.	16... à .....
» étrang	....	Cameline	....
Œillette	14...	Pavots	12... .....
Fourrages (les 100 k.)			
Foin, 1re q.	60 à 65	Luzerne, 1re q.	28 à 30
» 2e q.	55 à 60	Paille-blé, 1re q.	20 à 25
Luzerne, 1re q.	30 à 32	» 2e q.	15 à 20

Bestiaux (marché du 3 juin)

Veaux amenés : 20 gras ; 6 maigres.

— (prix du kilog sur pied)..... 1.20 à 1.25

Porcs (prix du kilog sur pied)..... 0,85 à 1,00

AIRE, 3 Juin 1904.

GRAINS			
284 Blés	15 60	Saint.	...
3 Seigle	12 24	Pois	...
... Esc.	...	Graines	...
86 Avoi.	7 26	Colzas	...
34 Fév.	16 02	Œill.	...
		Cam.	...
		Mout.	...
		Graines	
		Pom. t.	5 ...
		Poulets (2)	0 50
		Beurr. kil.	2 50
		Œufs (26)	2 20

ARRAS, 4 Juin

GRAINS (l'hect.)		FARINES (100 kil.)	
Blé M. n.	14... 15...	1re qual.	29... .....
Blé v.	....	Son	11.50 .....
Blé r.n.	14... 15...	GRAINES (l'hect.)	
Blé r. v.	....	Œill. n.	20... 22...
Seigle	10... 11...	Colza n.	....
Sarrasin	8... 9...	Lin n.	....
Orge	....	Cameline	....
Avoines	5... 5.50		

Beurre, le 1/2 kilos . . . 1.30 à 1.30

Œufs, le quarteron . . . 1.70 à 1.80

HUILES

Œillette . . . . . 82...

Colza ind. . . . . 59...

Lin 44 50

COURTIRAUX

Œillette . . . . . 12...

Colza. . . . . .

Lin 16.75

Paris, 3 Juin.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — La demande est toujours active de la part de la consommation ; les cours sont bien tenus, mais sans changement.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos, par wagon complet et suivant marques :

En cartons de 5 kil. rangés	63 .. à	63 50
» 1 kil.	64 50	65 ..
En caisses de 50 à 60 kil.	63 50	64 ..
» 25 à 30 kil.	64 ..	64 50
» 10 kil.	64 50	65 ..
Raffinés en pains.	60 50	61 ..

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, 81... à ..... les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Gros décoiés en sacs	.57 50	.58 ..
Irréguliers	.58 ..	.59 ..
Petits décoiés	.57 50	.58 50
Sucres en poudre.	.57 ..	.58 ..
Semoules (suivant fineses)	.60 50	.61 50
Glaces	.60 50	.61 50
Cristallisés extra acquitté.	.54 50	.54 75
— en poudre .	.55 50	.55 75

LE HAVRE, 4 Juin.

Saindoux, en francs par 100 kilos. — Fermes.

Wilcox,	juin	81...
—	juillet	81...
—	août	81...
—	septembre	81.25
—	octobre	82...
—	novembre	82...
—	décembre	82...

Pétrole, en francs par 100 kilos. — Invariable.

Disponible	19.50
Courant	19.50
Juillet	19.75
Septembre	20...

SAVON LUMINOL
pour le Linge, les Laines et le Ménage
50 °/o D'ÉCONOMIE
sur tous les savons connus
Victor VAISSIER

VICES du SANG PRÉVENTIF
BOUTONS ECZÉMAS DÉMANGEAISONS BILE MIGRAINE VERTIGES
TRAITEMENT : 1 Pilule le matin au réveil.
PILULES STANDAERT
Prix : 1f50 la boîte
DÉPURATIF VÉGÉTAL
Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 60 à M. ROUGEAU, Pharm., 84, Rue de Rome, PARIS, Dépôt. 6e.

Dépôt à Lille : Pharmacie BRUNEAU, 71, rue Nationale.

DENTIFRICES des RR. PP. BÉNÉDICTINS de SOULAC
A. SEGUIN, Bordeaux.
MEDAILLE DU JURY HORS CONCOURS
Expos. Univ. de Paris 1900

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS
Un Cte Vétér. Exp. Cav. Portefeuil. Pierre d'Abbadie, Ancien Sous-Intendant Trésorier, Trouve que la Société centrale protrait que Seule la POUDRE DELABARRE GUÉRIT VRAIMENT la POUSSIF, la TOUX et la GOURME.
Dépôts : MM. Sanjon, Gueniot, Debus et toutes les pharm.

Le MEILLEUR CAFÉ est le CAFÉ FIN de la MAISON WATERLOT-LAMBELIN
Au Café Fin, 52, rue Nationale, 52, LILLE
René CARTON, Successeur

ESTOMAC
Digestions difficiles, dyspepsie, gonflements, vertiges, crampes, vomissements, gastrite, ballonnements intestins, gastralgie, douleurs dans l'estomac, le dos, les reins, constipation, etc., sont soulagés de suite et toujours guéris par le
STOMACHIQUE GERRETTE
Cure d'un mois : 5 fr. P. — 1 boîte, 1 fr. 25 P. — Envoi à : GERRETTE, Carcassonne (Doubs). 1 fr. la boîte, 1er pharm.

Le Docteur DOGNIAUX, Spécialiste
Hernies (guérison complète en quelques jours, sans bandage, pour la vie). Paiement après guérison.
Varicocèle, - Hydrocèle, - Difformités
Radicalement guéries par procédés spéciaux
Reçoit lundi et mercredi, de 1 à 6 heures, en son Institut, 79, rue de l'Institut, à JUMET, Belgique, près de Charleroi (Belgique).
Sœurs de Charité. — Aumôniers

BANYULS
APÉRITIF AU QUINQUINA
TRILLES
LE SEUL RECOMMANDÉ PAR MM. LES MÉDECINS
Dans tous les Cafés, les bons Estaminets les principales Epiceries et chez tous les Entrepositaires
Exiger l'étiquette sur la Bouteille

Les PILULES GOBERT dit « FRANÇAISES », purifient le sang, donnent de l'appétit ; elles purgent doucement et sans coliques, guérissent jaunisse, rhumatismes, apoplexies, migraines. 1 fr. la boîte. *Pharmacie Centrale*, 26, rue Esquermoise, Lille.

BOURSE DE LONDRES

4 Juin 1904	Cours précéd.	ouvert.
Consolidés	94 1/4	94 1/4
Extérieure	84 3/4	84 3/4
Turc (série D)	88 ./.	88 ./.
Banque ottomane	13 3/8	13 3/8
Rio Tinto	51 3/16	51 3/16
Consolid. Goldfiel	6 3/4	6 3/4
East Rand	7 15/16	7 15/16
Rand mines	10 9/16	10 9/16
Chartered	2 3/32	2 3/32
Robinson Gold	9 3/4	9 3/4

Imp. de la *Croix du Nord*, 15 r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : Ch. Vasm.

BOURSE DE LILLE

DU 4 JUIN 1904

Cours transmis par le Comptoir de Change, C. BAUIN
34 bis, rue Esquermoise, LILLE et 11, rue Gambetta, DOUAI.

OBLIGATIONS	Cours précéd.	Cours du jour
Nord 1870	119 75	»» »
— Bons 1888	450 »	»» »
— — 1889	450 »	»» »
Douai 1891	435 »	»» »
— 1895	503 »	»» »
Roubaix-Tourc	47 50	»» »
— — 1888.	435 »	»» »
Roubaix 1892.	498 »	»» »
Tourcoing 1903.	435 »	»» »
Armentières 1888.	501 »	»» »
Valenciennes 1891	495 »	»» »
Mines de Béthune 1877.	450 »	»» »
— Dourges 1894	500 »	»» »
— Drocourt 1894.	512 »	»» »
— Escarpelle 1894.	518 »	»» »
— Marles 1888.	506 »	»» »
Ch. de fer de Cambrai	334 »	»» »
Gaz de Wazemmes 1-2	501 »	»» »
— — 3e série	511 »	»» »
Denain-Anzin (r. 6 600).	504 »	»» »
BANQUES (ACTIONS)		
Crédit du Nord	516 »	»» »
Verley-Decroix	1250 »	»» »
Devilder et Cie	1058 »	»» »
VALEURS DIVERSES (ACTIONS)		
Gaz de Wazemmes	506 »	»» »
Brouta et Cie	650 »	»» »
Saint-Sauveur-Arras	285	»» »
Bische Saint-Vaast.	2600 »	»» »
Denain-Anzin	1135 »	»» »
Hauts-Fourneaux S.	556 »	»» »
Forges Saint-Amand.	650	»» »
Soc. Métall. Escaut.	»»	»» »
Chaudr. du Nord	»» »	»» »

CHARBONNAGES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour	Offres	Demandes
Albi	1236	1245	1250 »	1235 »
Anzin	1218 »	1240 »	1250 »	1210 »
Anzin	5545 »	5545 »	5550 »	5540 »
Azincourt	620 »	630	635 »	625 »
Bully-Grenay	4375 »	4372 »	4375 »	4370 »
Blanzy	1220 »	»»»	»»» »	»»» »
Bruay	673	678 »	675 »	670 »
Campagnac	1175	»»»	»»» »	»»» »
Carvin (cinquième)	372 »	370 »	375 »	370 »
Carvin (cuitère)	1835 »	1875	1880 »	1870 »
La Clarence	500 »	»» »	»» »	»» »
Courrières	2870 »	2880 »	2900 »	2870 »
Crespin	125 25	125 »	127 »	125 »
Douchy	1085 »	1085 »	1090 »	1080 »
Dourges (centième)	272 »	270 »	275 »	270 »
Dourges (entière)	27625 »	»»»»	»»»» »	»»»» »
Drocourt 1800	3345	»»»»	»»»» »	»»»» »
Drocourt 3500	3345	»»»»	»»»» »	»»»» »
Escarpelle	907 »	918 »	918 »	905 »
Ferfay	1045 »	»»»» »	»»»»